



# Compte rendu du conseil de QUARTIER PARC

Référence du document : COMPTE RENDU N° 2

Date : 13 septembre 2017

**Date :** 13 septembre 2017 20H00  
**Lieu :** Salle des Écureuils du FRPA Bizy  
**Objet :** Réunions des conseillers de quartier

**Animateur** Léocadie ZINSOU

**Rédacteur du compte-rendu** Fatiha LACAISSE

## Participants

M. Jean RONCEREL-  
M. Max VERMOREL  
M. Jean-Luc GABY  
M. Éric DE GEYER  
Mme Léocadie ZINSOU  
Mme Catherine DELALANDE  
Mme Fatiha LACAISSE

## Absents excusés :

Mme Nathalie ROGER  
M. Patrice PAPELARD  
Mme Samar SIRESS

## Ordre du jour

Les dangers et aléas d'être piéton à Vernon et plus précisément dans le quartier du Parc  
Stationnement rue St Louis  
Réfection du passage souterrain de la Gare  
Retour sur les demandes et réalisations dans le quartier du Parc  
Planification de permanences pour l'année 2018

## Compte-Rendu

Mme Zinsou introduit la séance, propose un tour de table de présentation de chacun des membres et informe les membres du conseil de l'intégration d'un nouveau membre.

### 1. Vie des quartiers :

#### Les dangers et aléas d'être piéton à Vernon et plus précisément dans le quartier du Parc

Un conseiller nous précise que la circulation des piétons sur le trottoir de l'avenue de l'Ardèche est dangereuse car les cyclistes n'empruntent pas la piste leur étant réservée. Nous l'informons, que compte tenu des nombreuses demandes recensées dans les différents quartiers, nous allons demander qu'une étude globale visant à améliorer et moderniser les modes de circulation douce.

#### Stationnement rue Saint Louis

Lors de la séance du 8 mars, nous avons concerté le conseil de quartier sur le projet de matérialisation du stationnement de la rue Saint Louis, dans sa portion comprise entre l'avenue de l'Ardèche et l'avenue Montgomery. Les membres ont donc été favorables à une matérialisation bilatérale, créant ainsi des chicanes. Les travaux ont bien été pris en compte par les services techniques et le bon de commande va être établi très prochainement. Nous les informerons dès que la date d'intervention sera programmée.

#### Réfection du passage souterrain de la gare.

Nous informons les membres du Conseil de Quartier qu'une partie des 100 000€ attribuée par la municipalité pour les conseils de quartier va être consacrée à la réfection du passage souterrain de la Gare, renforcement de l'éclairage, réfection du mur d'une des rampes, remplacement et renforcement de l'éclairage, pose de signalisation, réalisation de Street Art. Cet investissement va peser lourd sur le budget de la démocratie participative. Néanmoins, nous pensons que tous les habitants qui l'empruntent ne résident pas uniquement dans le quartier du Parc. Cela permettra donc d'améliorer le cadre de vie de tous les citoyens. Mme DELALANDE, représentante de l'ASAP, propose la participation de l'association dans ce projet, accueillie très favorablement. La coordonnatrice informe les membres de la séance, que des chiffrages ont été demandés, nous ne manquerons pas de tenir informés l'association et le conseil de quartier de la planification et du suivi de ces travaux. Prévoir l'organisation d'une réunion pour définir les actions avec les membres du bureau: de l'ASAP et le conseil de quartier.

### 2. Projets du quartier et de la ville

#### Retour sur les demandes et les réalisations dans le quartier du Parc

Un tableau récapitulatif des demandes est distribué à l'ensemble des participants et un état d'avancement point par point est effectué. 9 demandes sont en cours de traitement et 8 ont été réalisées. Nous ferons un point sur l'historique depuis 2014 avec Mme Zinsou lors d'une permanence..

### 3. Dynamisation du quartier :

#### La foire à tout :

Globalement le bilan est positif et les membres de l'association sont satisfaits du résultat. Ils ajoutent que la Ville a bien communiqué concernant la foire à tout sur ses supports.

### 4. Questions diverses :

#### Remarque des conseillers

- Signalisation trop complexe au carrefour Verdun/Montigny
- Zone Violette : obtenir le bilan (cotisation, verbalisation etc.)
- Problème de stationnement des bus qui laissent leur moteur tourner
- Renforcer la communication sur le stationnement
- Voir avec les propriétaires du 6, rue de la Gare pour le raccordement au réseau d'eau pluviale des descentes de gouttières.
- Nuisances sonores liées aux aboiements intempestifs du chien appartenant au commerce la CAPPADOCE